

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 4 juillet 2024

Le COVID-19 circule activement : le dépistage est recommandé

Depuis 5 semaines, les indicateurs de surveillance sanitaire montrent une augmentation des infections liées au Covid-19 en Martinique, avec **770 nouveaux cas recensés du 24 au 30 juin contre 660 sur les semaines antérieures**. **Pour réduire la propagation du virus et permettre aux autorités de suivre l'évolution du COVID-19, il est vivement recommandé aux personnes présentant des symptômes évocateurs tels que fièvre, toux, essoufflement, maux de tête, courbatures ou fatigue inhabituelle de se faire tester et d'éviter tout contact avec les personnes vulnérables.**

Les tests de dépistage pour le COVID-19 peuvent être réalisés en laboratoire et dans certaines pharmacies de l'île. La localisation et les horaires d'ouverture des sites de dépistage par tests PCR et antigéniques sont disponibles en temps réel sur le site www.sante.fr.

La réalisation des tests ne nécessite pas de prescription médicale préalable et leur remboursement est pris en charge par l'Assurance Maladie partiellement pour la population générale et en intégralité pour les populations appartenant aux catégories suivantes :

- les personnes bénéficiant d'une exonération au titre d'une affection longue durée ;
- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de moins de 18 ans ;
- les professionnels de santé et les personnels des établissements de santé ;
- les personnes immunodéprimées, pour les examens de détection des anticorps ;

Des autotests sont également disponibles en pharmacie. Même si le résultat d'un autotest est négatif, il est recommandé de faire preuve de prudence et de maintenir une application stricte des gestes barrières pendant une période de 6 à 8 jours suivant l'apparition des symptômes. Il est également conseillé de limiter les interactions, en particulier avec les individus susceptibles de présenter des formes sévères de la maladie.

Si vous observez des signes alarmants comme une difficulté respiratoire ou une forte fièvre (supérieure à 40 °C), une aggravation des symptômes existants ou l'apparition de symptômes inhabituels, **contactez sans tarder votre médecin traitant ou composez le 15.**